Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 726

Artikel: A travers les sociétés

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-266143

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ou des cœurs desséchés. A nous de l'accomplir avec goût, avec à-propos, avec science aussi — et conscience, — de le considérer surtout dans conscience, — de le considerer surrout dans ses rapports avec le bien-être de la famille, et celui du pays tout entier, avec le sentiment aussi d'une responsabilité sociale, ce qui implique la nécessité d'y appliquer son intelligence. Il faut y ajouter aussi le goût du home, le sens du confort, le désir d'améliorer et d'embellir le confort, le désir d'améliorer et d'embellir le cadre où l'on vit, surtout quand ce cadre est la campagne admirable qui prodigue ses grâces jus-qu'à l'infini de l'horizon où là-bas se dessine le fin profil des Alpes.

Mile Schnyder, fondatrice et directrice de cette Ecole, née et élevée à la campagne au sein d'une famille nombreuse, a ssi éprise de l'amour de la terre que d'idéal social, a parfaitement compris la nécessité de délimiter le travail de l'homme et celui de la femme. Elle veut, en ef-fet, éviter à cette dernière le surmenage, et développer en elle la compréhension vaste et équilibrée de son rôle dans la vie paysanne, ne per-dant pas de vue que, si grand que soit le domaine rural, la tâche de la femme est avant tout dans la maison; non qu'elle y soit confinée, puisqu'elle s'adonnera aussi aux travaux du jardinage, et de la basse-cour, qu'elle sera ini-tiée aux procédés de la grande culture et mise à même de connaître les nouveautés agricoles; mais il ne lui convient pas de participer aux lourds travaux qui l'épuisent et lui retirent des forces qui sont dues avant tout à ses enfants.

Représentez-vous une grande maison familiale, solidement campée et bien aménagée, claire et gaie, un outillage approprié, des locaux pratiques pour la cuisine, la couture, la cuisson du pain, le tissage du lin, la fumure des viandes, cours théoriques, l'économie domestique et ciale, les arts, oui, les arts! pour tisser les belles toiles et confectionner les costumes, décorer armoires et bahuts, embellir l'intérieur, savoir ajouter au travail ce qui donne à la vie du charme, au cœur une joie, à l'esprit une élévation.

Ah! qu'elles sont heureuses, les belles fil-lettes aux tresses dorées, et surtout qu'elles seront un jour d'heureuses femmes et d'heureuses mères, quand les années et l'expérience auront mûri la science acquise à Uttewyl, car on ne travaille bien et avec efficacité que dans la liberté de l'effort et dans la pleine conscience de ses responsabilités.

L'adresse manuelle affranchit l'esprit, mais C'adresse manuelle affranchit l'esprit, mais ne l'élève pas toujours. Il faut que s'y ajoute l'amour du labeur patient, parfois monotone, mais toujours captivant quand il est vu d'en haut; et j'ai vu à Uttewyl de futures paysannes saines et courageuses, gaies dans leurs activités et songeuses en leur cœur. Elles seront utiles à leurs familles et à leur patrie et sauront trans-mettre à leurs filles le bon grain qu'avec tant de clairvoyance et de sollicitude Mlle Schnyder der a confié. Et j'allais oublier la perle du collier! C'est la petite Crèche composée de 5 à 6 bébés que les mamans amènent chaque matin et que les jeunes filles soignent sous la direction d'une garde diplômée.

DERRON-ULLIAC.



Glané dans la presse...

Un correspondant de l'« Aftontidningen », Stockholm, social-démocrate, qui séjourne en Suisse, écrit, dans un article daté de Berne, que la femme suisse se consacre avant tout à son mé-nage. « Le ménage avant tout et à chaque instant de la journée. Et un ménage où rien ne doit être laissé au hasard ». Le journaliste sué-dois souligne que les ménagères suisses sont très capables, particulièrement en Suisse alémanique, mais qu'il leur reste peu de temps pour les fri-volités ou même pour la culture intellectuelle. La femme suisse moyenne a d'ailleurs bien <u>l'</u>air d'une ménagère. Elle s'habille bien, mais avec peu de fantaisie, porte souvent des tresses — naturelles — et se peint très rarement les lèvres.

Mais le plus surprenant de tout est que la femme suisse ne possède pas le droit de vote, constituant ainsi un cas unique en Europe. « Elle ne le veut pas, ou plutôt la majorité des femmes suisses ne le veulent pas, ce qui ne dépend pas uniquement du fait qu'elles sont conservatrices et qu'elles estiment que la place de la femme est à la maison. Entre parenthèses, beaucoup d'entre elles ont une telle conception des choses, qu'elles considèrent sans bienveil-lance une femme mariée qui gagne sa vie, » Le journaliste suédois reconnaît que la question du droit de vote est différente en Suisse que dans les autres pays, du fait des très nombreuses votations auxquelles doivent participer les élec-

teurs tout au long de l'année.

L'auteur de l'article se demande finalement si la femme suisse est plus heureuse que dans les autres pays. Considérant le nombre élevé des divorces en Suisse, il croit pouvoir donner une réponse négative à cette question.

(Sévère, sans doute, mais assez juste!)

Nouvelles des Sections suffragistes

Il faudrait tout dire de la conférence que M. le Dr Henri Perret, conseiller national, a prononcée à La Chaux-de-Fonds, le 18 février, faudrait le publier à tous les carrefours, afin de réveiller les indécis et de faire com prendre aux hommes leur égoïsme et leur in-justice à l'égard de leurs compagnes. Lorsque les Américains constatent que dans

la plus vieille démocratie du monde, les femmes sont exclues de la vie politique, leur étonnement n'a pas de bornes, et de s'exclamer : « Com-ment ? vous traitez vos femmes en mineures, de la même manière que vous nous reprochez de traiter les nègres?»

La Suisse désire faire partie des Nations Unies, mais elle ne pourra être membre de cet organisme tant qu'elle n'aura pas réalisé, dans

la vie publique, l'égalité des sexes. La charte, en effet, impose cette première condition à ses adhérents (art. 1er, confirmé par les art. 9, 11, 13).

arguments des opposants sont généralement de piètre nature et aisément réfutés : les femmes sont moins intelligentes que les hommes... et Mme Curie? et tant d'autres femmes remarquables? En Suisse, citons un seul exemple tout proche: Mlle Piccard, professeur à l'Université de Neuchâtel (voir dans ce même méro la notice concernant sa dernière publication).

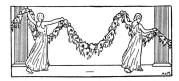
Les femmes délaisseront leur fover pour aller voter? Bien au contraire, elle iront voter pour le défendre, ce foyer: les lois qui devraient le protéger sont l'œuvre des hommes, et ces lois régissent les régimes matrimonaux, règlent le sort de celui qui abandonne femme et enfants, conditionnent toutes les catégories d'assurances, si capitales pour l'existence de la famille; ne devrait-on pas aussi prévoir des salaires qui per-mettraient à la femme de l'ouvrier de s'occu-per de son ménage et de ses enfants?

Nous avons en Suisse toutes les libertés, sauf celle de se désintéresser des affaires publiques, donc il est du devoir des femmes de réclamen

les droits politiques. Abandonnons la théorie des égoïstes et des rétrogrades et voyons la pratique : partout où la femme a le droit de vote, la moralité s'est élevée, la prostitution a diminué, des lois sur la protection de l'enfance, de la famille, l'aide aux vieillards, les pensions aux veuves et aux orphelins, ont été promulguées. Sans faire preuve d'aucune partialité, on est

de reconnaître que dans les pays qui bbligé accordent l'égalité politique aux femmes, de nombreuses améliorations sociales ont été réa-

Le citoyen suisse qui aime et respecte sa mère, sa femme, ses filles, ne peut plus tolérer de les voir traiter en mineures, quand ce n'est pas en servantes. E. di Centa.



A travers les Sociétés

XXº Journée des Femmes vaudoises

La journée des femmes vaudoises, qu'organisent depuis vingt ans la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et l'Association du costume vaudois, auxquelles s'est jointe l'Association agricole des femmes vaudoises, a eu lieu le 20 février à Lausanne; chaque année on peut constater, avec joie, son succès grandissant, l'intérêt qu'elle suscite dans des milieux toujours plus étendus de la population féminine. Chaque année également, on doit constater — avec plaisir — que son esprit est toujours plus féministe, que l'on y parle chaque fois plus nettement des droits politiques de la femme. Car on ne peut agir vraiment et à fond qu'avec le bulletin de vote. C'est le meilleur moyen d'arriver à des solutions rapides, dit Mme Poinso-Chapuis, qui quelque expérience! Cette fois donc. représentant de l'Etat de Vaud, M. G. Des-nd, chef du Département de l'Intérieur, qui a affirmé nettement qu'il est temps de donner aux femmes leurs droits politiques. Elles ont du mérite, dit-il, de faire tout ce qu'elles font sans bulletin de vote. Le pays aura tout à gagner sans bulletin de vote. Le pays aura tout à gagner et rien à perdre à voir les femmes associées de plus près à ses destinées; on ne doit pas s'opposer au désir des femmes de servir mieux encore le pays, ce pays qu'elles ont fidèlement servi pendant la guerre, à l'armée, aux champs, à l'usine, dans les foyers. La séance s'est tenue sous la direction de, Mille. He Escielles (Escarce) le control de Mille. He Escielles (Escarce) le control de Mille He Escarce de le control de Mille He Escarce de Mille He Escarce de Me Escarce Me

La séance s'est tenue sous la direction de, Mile Hr. Fonjallaz (Epesses), le matin, et l'après-midi, sous la présidence de Mmes Monnier (Champvent), présidente de l'Association agricole des femmes vaudoises, et Breuer-Dégailler (Clarens), présidente de l'Association du costume vaudois. Le matin, M. le Dr Th. Bovet, médecin psychiâtre à Zurich, a parlé du christanisme dans la vie quotidienne, montrant combien il aide à résoudre les difficultés familiales, entre employés et employeurs; une foi joyeuse, partique, éclaire la route à suivre et permet

pratique, éclaire la route à suivre et permet de comprendre son prochain.

Mme Jeannet, présidente de l'Alliance natio-nale de sociétés féminines, a donné les résultats de la collecte des femmes suisses pour les mères et les enfants affamés d'Europe, relevé la brillante réussite du lle convete féminis de brillante réussite du IIIe congrès féminin Zurich, qui clôt ses comptes avec un bénéfice. (Bien travaillé, Mesdames!)

L'après-midi a vu un public encore plus nombreux que le matin; les paysannes ont écouté avec un intérêt passionné l'exposé de M. A. Ga-chet (Bioley-Orjulaz), président de la Chambre vaudoise d'agriculture, sur l'exode rural. La simplicité et la netteté avec lesquelles l'orateur a insisté sur la désaffection des jeunes pour le travail des champs ont apporté un encouragement à ces paysannes si fatiguées par leur lourde tâche, si peu et si mal secondées, comme si le fait de voir étalés leurs soucis leur apportait du réconfort. M. Gachet a dit ce que l'Etat fait pour tenter de rétenir à la campagne les bras attirés par les salaires élevés, la journée de huit heures, les avantages sociaux du travail à Pusine ou sur les chantiers, par les distractions de la ville. Partout, on fuit l'effort, le travail pénible. Mais le problème de la désertion des campagnes ne tient pas qu'à des causes maté-rielles; il tient de la vie spirituelle, il relève du sens profond de la vie.

L'habituelle partie familière, organisée par les Vaudoises d'Echallens, a terminé cette journée si réussie, dont chacune est rentrée avec le sentiment précieux de n'avoir pas perdu son temps.

Dernière assemblée des organisatrices du Congrès.

Le 28 janvier, se sont réunies à Zurich, les déléguées des sociétés qui reumes à Zurien, les déléguées des sociétés qui avaient participé à l'organisation du Congrès de Zurich. La présidente, I/me Jeannet, empèchée par la maladie, fut remplacée par Mme Debrit-Vogel, qui donna la parole à Mme Eder, la cheville ouvrière de toute l'organisation, puis à la trésorière, MIle H.

[]

Publications savantes

Le roman de Sulpicia

Si la Grèce a connu en Sapho une grande poétesse lyrique, Rome fut moins bien partapoétesse lyrique, Rome fut moins bien parta-gée et ne peut opposer à la célèbre Lesbienne qu'une jeune femme dont l'œuvre fort modeste se ramène à une quarantaine de vers. C'est à cette dernière pourtant que Mlle Esther Bre-guet vient de consacrer sa brillante thèse de doctorat: Le Roman de Sulpicia. A dire vrai, l'ouvrage de notre éminente latiniste n'est pas amiquement consacré à Sulpicia; l'auteur s'est aussi attaché au problème difficile d'identifier L'heureux correspondant de la jeune femme. L'heureux correspondant de la jeune femme. Mlle Breguet affirme que c'est Ovide. Elle fait appel, pour démontrer sa thèse, à toutes les res-sources de la philologie alors. ources de la philologie classique, en nous révélant, chose rare, un esprit aussi sensible à la beauté littéraire que soumis à la méthode scien-tifique la plus stricte. Mais, ce qui nous intéresse surfout, c'est Sulpicia dont le caractère et le génie poétique sont analysés ici avec délica-tesse, avec subtilité mêne. Cette jeune Romaine de grande famille nous apparaît, au milieu de la société assez tarée du siècle d'Auguste, dans toute la passion mobile de ses sentiments, tour à tour glorifiant et méprisant l'amour, foulant aux pieds l'autorité paternelle pour la regretter

1 Esther Bréguet, Georg, Conève 1946.

bientôt. L'auteur réussit à nous rendre sympatique à l'extrême cette jeune femme de 20 qui n'a pas craint d'écrire :

« Tandem venit amor... Enfin la passion est venue... »

Nous la suivons pas à pas dans son aventure Nous la suivons pas à pas dans son aventure amoureuse aux péripéties mouvementées. Ajoutons que Sulpicia occupe une place tout à fait honorable parmi les poètes élégiaques, les Tibulle, les Properce, dont son époque vit la brillante école. Nous remercions donc Mile Bréguet d'avoir rendu accessible au public l'œuvre de la caute poétese et tiene et reure les féliciteses de la caute poétese et tiene et reure les féliciteses. de la seule poétesse latine et nous la félicitons d'avoir si heureusement réussi dans cette à la fois littéraire... et féministe.

Piccard Sophie: Sur les bases du groupe symétrique et les couples de substitutions qui en-gendrent un groupe régulier. (Mémoires de l'Université de Neuchâtel, XIX, 1946).

Il est toujours réjouissant de voir accorder des distinctions à des femmes de valeur, bien des distinctions à des femmes de valeur, bren que de telles femmes ne soient pas plus rares que des hommes de valeur. Ce fut, pourtant, un évé-nement extraordinaire lorsqu'en 1939, l'Univer-sité de Neuchâtel fit appel à Mie S. Piccard comme professeur extraordinaire de géométrie

Mlle Piccard vient de publier un mémoire Mue Piccard vient de piblier un memoire sur la théorie des groupes de substitution. Depuis 1938, cet éminent professeur avait fait paraître, dans diverses revues, des árticles en cette matière. Ce travail, présenté sous une forme très systématique — dilemmes, propositions et serverus des la challement propositions et serverus de la challement propositions et serverus de la challement propositions et serverus de la challement proposition et serverus de la challement proposition et serverus de la challement proposition de la challement tions et remarques s'enchaînent avec clarté -,

fait preuve d'une grande maîtrise du sujet.

Pour les non-initiés, ces 220 pages couvertes de majuscules, de paranthèses et de lettres grecques, seront de l'hébreu. Quant au petit nom-bre des « élus », ils goûteront, j'en suis sûre,

l'harmonie et la beauté de ce mémoire. On ne dira plus qu'une femme ne peut rien compr dre à la science pure et abstraite! T.



GRANDE MAISON DE BLANC 14, RUE DE Calicoes Angle Rue La Maison des bonnes qualités

PORCELAINES - CRISTAUX COUTELLERIE SERVIR-BOYS LOUIS KUHNE

PHARMACIE M. MULLER & Cie

Place du Marché

CAROUGE - GENÈVE Tél. 4.07.07

Service rapide à domicile

A La Halle aux Chaussures

Masson fondee en 15/0

Mee Ve L. MENZONE

Solidité - Elégance

5 % escompte en tickets jaunes

17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

N'oubliez pas que c'est chez Hirt 4, rue de la Fontaine, que vous

trouvez les plus belles fleurs, les plus traîches. Tél. 5.01,60

Tout pour économiser LE GAZ Cuisinières et réchauds derniers modèles Autocuiseurs - Grils "Melior" Marmites à vapeur E. Finaz–Trachsel

Boulevard James-Fazy 6

Mesdames! Vous serez coiffées tel qu'il vous plaira au

Salon de coiffure PERMANENTES - TEINTURES

BOURG-DE-FOUR 36

Kobert Téléphone 4.14.86

Soutenez votre ,,Mouvement" en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Pour tous vos DÉMÉNAGEMENTS et

DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES NATURAL LE COULTRE S. A. 24, Grand-Quai, GENÈVE Tél. 5.12.55

La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

recommande pour l'exécution consciencieuse toutes ordonnances médicales privées aussi n que pour les caisses maladies.

Produits de première qualité aux prix les plus modérés. Pas de personnel non qualifié.

La montre

élégante et précise

chez

ZBINDEN

3. rue de Coutance 17, rue du Mt-Blanc



Waterman <u>à cartouche</u> <u>d'encre</u>

PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38

Volailles - Conserves Poulets rôtis - Vins et Liqueurs

R. CRISTIN ... Genève 2, ROUTE DE CHÊNE TÉLÉPHONE 4.26.79 2, HUUIE DE CHENE TELEPHONE 4.28.79
5 % à tout porteur de cette annonce sauf sur les articles réglementés



Le cadeau signé et qui plaît

Noverraz Place Neuve 4 Potier

Corsets Clément

26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés Tous les genres Tous les prix

TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

ÉPICERIE FINE LIQUEURS

KOEGER

Leder, Dr. Les comptes se soldent par un léger Leder, Dr. Les comptes se soldent par un léger bénéfice de 1.700 fr. Après une discussion animée, on décida de publier un bref compte rendu du congrès. Selon la réussite financière de la vente de cette brochure, on verra dans quelle mesure on peut rembourser les parts de garantie. Un entretien suivit, où l'on entendif encore les présidentes de plusieurs des sections d'étude: il importe maintenant de faire entrer dans la voie des réalisations les diverses résolutions votées au Congrès. En ce qui concerne le suffrage féminin, il faudrait prévoir de temps en temps des rencontres nationales: cette temps en temps des rencontres nationales : cette proposition de Mme Gaümann fut appuyée cha-leureusement par Mmes Zellweger, Jeanneret et Vischer-Alioth

(d'après le Schweizer Frauenblatt)

Union chrétienne de Jeunes Filles Genève

Mme Charles Moret, professeur de gymnastique, a traité, samedi 8 février, le sujet: Culture physique et Educátion du caractère. Après un aperçu sur l'histoire de l'éducation physique brossé à grands traits, la conférencière a relevé l'imporgrands trats, ia confective trance de la culture physique dans le développe-ment de la jeunesse et son rôle dans la vie de la femme d'aujourd'hui où elle est un facteur d'équilibre et de santé morale.

A l'Union des femmes de Nyon

L'Union des femmes de Nyon a pris congé, le 17 février, de Mme K. Jomini, sa présidente depuis 41 ans, qui se fixe à Lausanne. Mme Dr Alice Sauvin a exprimé à Mme Jomini la reconnaissance de toutes, ainsi qu'à Mme Stoeck-

reconnaissance de toutes, ainsi qu'à Mme Stock-lin, qui s'est occupée pendant vingt ans de l'Ocuvre des Layettes. A chacune a été remis un souvenir tangible. Le nouveau comité de l'Union a été composé de Mmes Dr Sauvin, Delessert, Garo, Galé, Gétaz, directrice du bureau de renseignements de Nyon, Jordan, Mlle M. Kammacher, dentiste, ot Mme Stockhin de Luc. et Mme Stoecklin-de Luc.

L'Association des anciennes élèves de l'Ecole Supérieure des Jeunes Filles de Genève fête son vingt-cinquième anniversaire, le 24 février.

Une salle bourdonnante dans laquelle près de 400 participantes sont réunies pour donner décharge au Comité de sa gestion pendant l'année écoulée. Puis, c'est le repas amical, où les anciennes ont du plaisir à se retrouver par « volées »; toutes les gamineries et les bonnes histoires du temps d'école surgissent et fusent à travers les tablées. On regrette infiniment l'aba travels les antess. On legiette imminiert pa-sence, pour cause de grippe, de M. Henri Du-chosal, ancien Directeur de l'Ecole, Fondateur et Président d'honneur de l'Association; nombreuses sont celles qui avaient apporté leur exemplaire du volume que M. Duchosal a publié récemment : « Le long du chemin », avec l'espoir qu'il voudrait bien le dédicacer. Ce livre fait si bien revivre notre Foole et si bien revivre notre Ecole et nombre de pages inédites de la vie genevoise des cinquante dernières années, que nous engageons les anciena se le procurer.

M. Chevalier, Directeur actuel de l'Ecole,

apporte ses vœux de longue vie à l'Associa-tion et la remercie de tout l'intérêt qu'elle té-moigne à l'institution dont il conduit les desti-

Ensuite c'est le défilé sur l'écran des différents bâtiments scolaires; chose amusante, le premier, sis à la place Bel-Air, était tout proche du corps de garde; on comprend qu'à l'époque ce voisinage ait suscité les protestations des pa-rents, aujourd'hui... Succédant aux bâtiments, les portraits des différents directeurs qui, dans le vieux temps, portaient le beau nom de «Princi-pal.», des maîtresses de classe, des «profes-seurs» et c'est très tard dans la soirée qu'on

seurs» et c'est tres tard dans la soirée qu'on songea à rentrer chez soi.

Précisons encore que l'Association, depuis sa fondation, a fait à l'Ecole pour environ fr. 10.000 de dons pour améliorer le matériel d'enseignement, la décoration artistique des locaux, l'attribution de prix de concours; ce n'est pas rien!

Cours d'éducation civique

C'est M. Edmond Ganter, président du Conseil municipal de Genève, qui parla de l'organi-sation du travail. Il en fit l'historique et entresation au travau. Il en in l'instorique et entre-tint longuement l'auditoire du système des cor-porations au moyen-âge. A ce système succéda le libéralisme économique, c'est alors que se développèrent des conditions d'existence misé-rables auxquelles on s'efforce de remédier par des ententes entre employeurs et groupements d'employés et ouvriers.

Le mardi suivant, Maître Jean Dutoit, avocat, nous fit accomplir ce qu'il appelle « une descente en slalom à travers les pouvoirs fédéraux ». En effet, il ne pouvait tout exposer du méca-nisme de notre gouvernement, il s'en tint à l'essentiel et s'attacha à montrer, tout en énumé-rant les attributions respectives du Conseil Fédé-ral, du Conseil des Etats, du Conseil National et du Tribunal Fédéral, que chez nous, le souci administratif prime un peu trop le souci gouver-nemental, en d'autres termes, que la paperasse l'emporte parfois sur l'esprit des principes qui régissent.

Travailleurs sociaux

Le groupement vaudois des Travailleurs so-Le groupement vaudois des Travailleurs so-ciaux, qui compte 173 membres, que préside Mille M.-L. Cornaz, assistante sociale de l'Office cantonal des mineurs, forme une section de l'Association suisse. Dans son assemblée du 24 février, à Lausanne, il a adopté des statuts mis en harmonie avec ceux de la Société suisse. Il organise des colloques hebdomadaires, un week-end annuel. L'an passé, il a reçu une qua-rantaine d'assistantes sociales de la région du Doubs, à qui on a montré diverses institutions d'utilité publique et procuré quelques heures de détente heureuse au bord du lac.

A l'occasion de sa réunion annuelle, le groupement a organisé un échange de vues collaboration des œuvres privées et de l'Etat dans le travail social, sous la présidence de M. Balmas, du Secrétariat vaudois d'hygiène sociale et morale.

sociale et morale.

La discussion a été introduite par des exposés de MM. Pierre Jaccard, directeur de la Source, école évangélique de gardes-malades à Lausanne, et G. Despland, chef du Département de l'Intérieur. M. Jaccard a su indiquer en quelques traits l'inéluctable marche vers l'Etat-Providence, de qui on attend tout et dont l'aide tue lentement et sûrement l'initiative l'esse et sûrement l'initiative, l'effort personnels. Les tâches sociales, de par cette marche au collectivisme, sont si lourdes qu'elles ne peuvent plus être résolues par l'initiative privée, dont les ressources sont détruites par la fiscalité et qui ne peut plus fournir les bonnes volontés néces-

cependant, a fait remarquer M. G. Despland, l'Etat ne tient nullement à jouer ce rôle d'Etat-Providence, bon à tout faire. Il ne désire nullement voir augmenter ses tâches, déjà si lourdes. Son rôle est de fournir les bases légales, de coordonner, de surveiller, de soute-nir les œuvres privées. Un exemple typique des bons résultats que donne cette collaboration est fourni par la Ligue vaudoise contre la Tuberculose.

Les participants, où les infirmières, les sœurs visitantes, les religieuses, les travailleuses sociales étaient fort nombreuses, ont visité l'Institut d'anatomie pathologique, ont rencontré les travailleuses sociales de l'Hôpital cantonal et entendu un exposé de Mlle Violette Courvoisier sur le travail de l'infirmière sco S. B.

La Femme, par M. le juge Borel

Le 20 février, l'Assemblée générale de l'Association pour le service social volontaire, que préside avec tant de cœur et de compétence Mlle Blanche Richard, juge au Tribunal de l'enfance, valu à de nombreuses auditrices le privilège d'entendre, après la partie administrative, un excellent exposé de M. Borel, juge de paix, ayant pour thème «La Femme».

M. Borel est au bénéfice d'une double ex-périence : il a fait de l'enseignement pendant vingt-cinq ans avant d'être nommé au tribunal, il a donc observé d'abord la mère de famille, édua donc observe d'abord la mère de famille, edu-catrice de ses enfants, puis la femme aux prises avec de multiples difficultés juridiques et judi-ciaires. Il a pu constater ainsi les lacunes de sa formation. L'orateur a soupesé en toute ob-jectivité les qualités et les défauts de la femme, tout en se faisant largement le défenseur de ses droits.

La mère manque souvent de discernement dans să tâche éducative, elle encourage la vanité, elle pousse aux divertissements fatigants, elle est pousse aux divertissements ratigants, elle est elle-même parfois surmenée par son travail hors du foyer; il faudrait donc veiller à ce que le travail professionnel n'excède pas ses moyens physiques. Il découlerait de ce fait une meil-leure économie et une atmosphère plus sereine au foyer familial.

M. Borel regrette aussi que la femme soit si mal instruite des droits que la loi lui con-fère, et dont souvent elle répugne à se servir par sentimentalité, excès de générosité, passivité ou crainte. Il préconise une sorte de service civil prénuptial, obligatoire pour les femmes, qui les rendrait attentives à leurs futurs devoirs mères et d'épouses. Il estime que les femmes auraient droit à

exercer très heureusement leurs compétences comjuges de paix, pour traiter des questions tutelles ou en conciliation, pour fixer les pensions alimentaires, si souvent insuffisantes. Il reste convaincu que, dans tous les cas soumis à la justice, elles interviendraient favorablement pour la défense de leurs sœurs, elles y apporteraient leur tenace et compréhensive conscience. M. J. D.

6^{me} Journée des Femmes Neuchâteloises

Dimanche 9 mars 1947 Grande Salle des Conférences, Neuchâtel PROGRAMME

Messe à l'Eglise catholique. 9 h. 15 Culte: Mme L. Gretillat, pasteur à St-

10 h. 15 Ouverture de la séance par M. G. Béguin, président du Conseil communal de Neuchâtel.

10 h. 30 *Intermède musical*, offert par le Conservatoire de musique de Neuchâtel.

CANTONDEVAUD

FREY - WICKY

DRAPS DE LITS

Pharmacie Morel 2, rue d'Italie - VEVEY

Art Rustique suisse

Dentelles de Gruvère. Bois tournés et Poteries.
Tous travaux faits à la main en Suisse.

H. CUÉNOUD Pl. St-François, 12 bis (entresol) LAUSANNE

Le Portail Blanc WHITE GATES

English Tea-Room and Library

LA TOUR-DE-PEILZ

Tél. 5.30.27 (23 rte de St-Maurice) Arrêt du tram: "White Gates"



9, rue de la Confédération GENÈVE

LAUSANNE

11 h. 15 Préparer nos enfants à la vie, par M. Robert Dottrens, directeur d'écoles à Genève.

Pique-nique au Restaurant de la Paix 13 h. 15

Film en couleurs: «Ne dites pas que mon lac est morose».

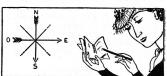
Nos responsabilités, par Mme Jeannet-Nicolet, présidente de l'Alliance des Sociétés féminines suisses.

Suggestious concernant la Journée des Entrescenshittlies.

Femmes neuchâteloises.

Charmeurs d'enfants, par M. Charly Guyot, professeur à l'Université de Neuchâtel.

16 ha 15 Thé et entretiens privés.



Carnet de la Quinzaine

Samedi 8 mars :

GENÈVE: Taconnerie 5: Vente de l'Union Chrétienne de Jeunes Filles, de 11 à 22 h. GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et.-Du-

Thé mensuel.

16 h. 45 Quelques souvenirs sur Madame Pieczynska, à l'occasion du 20th anniversaire de sa mort, par Madame Fatio-Naville. et Causerie de Mademoiselle Cécile Boujon, pasteur: Femmes et jeunes filles aux prises

Mardi 11 mars :

GENÈVE : Salle Centrale (Madeleine) : Les lois familiales et la moralité publique, par M. le Juge Ed. Barde.

Vendredi 14 mars:

Menère: Union des Femmes, 22, rue Etienne-mont, à 17 h.: Assemblée générale de la section de lectures. Rapports de la Bibliothèque.

Quelques instants avec les poètes d'aujour-d'hui, par Mademoiselle Gabrielle Combes. Mardi 18 mars :

Genève: Salle Centrale (Madeleine): Instruc-tion publique, par M. le professeur R. Dottrens

Vendredi 21 mars :

endredt 21 mars:
LAUSANNE: Lyceum, 20 h. 30: Séance mensuelle
du Suffrage féminin. L'éducation sexuelle,
causerie de Mmes Dr Dolivo et Bridel-Schnetzler. Séance publique.

Samedi 22 mars:

LAUSANNE: Ecole supérieure, 15 heures: Assemblée de l'Association des anciennes Elèves. Causerie de Mme de Vargas-Demierre : Impressions de Chine.

Imp H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE.



POMPES FUNEBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES